

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION



THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.



# TABLE DES MATIÈRES

---

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney
- 18 Notes annexes

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

### **Picton Mahoney Asset Management**

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du  
Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney (le « Fonds »)

## Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période allant du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période allant du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période allant du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023;
- les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période allant du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2024.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres

informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**(signé) "PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l."**

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Positions acheteur, à la juste valeur*	19 067 750	14 726 790
Trésorerie	5 540 675	2 536 620
Options achetées*	3 595	2 690
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	9 668	19 927
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	349 590	196 443
Montant à recevoir du gestionnaire	22 640	27 220
Souscriptions à recevoir	6 243	-
Dividendes à recevoir	700	-
Intérêts et autres montants à recevoir	71 586	74 386
	<b>25 072 447</b>	<b>17 584 076</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Positions vendeur, à la juste valeur**	4 957 927	681 354
Options vendues**	1 438	488
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	37 969	8 365
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	328 159	276 201
Frais de gestion à payer	529	85
Rémunération au rendement à verser	8 378	-
Charges à payer	73 853	7 830
Intérêts et autres montants à payer	31 351	3 971
	<b>5 439 604</b>	<b>978 294</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>19 632 843</b>	<b>16 605 782</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	59 499	37 469
Catégorie F	629 690	58 978
Catégorie I	17 322 675	16 471 059
Catégorie O	1 620 979	38 276
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Catégorie A	6 165	3 829
Catégorie F	64 279	5 982
Catégorie I	1 730 956	1 658 684
Catégorie O	161 996	3 826
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	9,65	9,79
Catégorie F	9,80	9,86
Catégorie I	10,01	9,93
Catégorie O	10,01	10,00
* Positions acheteur, au coût	18 889 848	14 747 299
** Positions vendeur, au coût	(4 820 991)	(713 146)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023

	2024 \$	2023 \$
<b>Revenus</b>		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	847 339	475 448
Dividendes	4 475	-
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	(5 584)	(21 307)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les contrats à terme normalisés	1 006 728	(105 184)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des contrats à terme normalisés	90 978	(54 710)
Intérêts et coûts d'emprunt	(84 506)	(22 877)
Charge de dividendes	(2 942)	-
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	<b>1 856 488</b>	<b>271 370</b>
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	60 365	(3 512)
Total des revenus	<b>1 916 853</b>	<b>267 858</b>
<b>Charges</b>		
Frais d'administration	47 279	37 679
Coûts de transactions	32 033	17 370
Frais juridiques	21 407	2 161
Rémunération au rendement	9 406	59
Frais du comité d'examen indépendant	6 653	4 321
Frais de gestion	5 668	857
Information aux porteurs de titres	4 158	2 701
Honoraires d'audit	2 536	2 726
Retenues d'impôts	391	-
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	129 531	67 874
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	(65 620)	(34 469)
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<b>63 911</b>	<b>33 405</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 852 942</b>	<b>234 453</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	3 557	(41)
Catégorie F	32 902	159
Catégorie I	1 771 616	233 559
Catégorie O	44 867	776
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	0,69	(0,01)
Catégorie F	0,82	0,04
Catégorie I	1,14	0,16
Catégorie O	0,80	0,21

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période du  
26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023

	2024 \$	2023 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période</b>		
Catégorie A	37 469	-
Catégorie F	58 978	-
Catégorie I	16 471 059	-
Catégorie O	38 276	-
	<u>16 605 782</u>	-
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Catégorie A	3 557	(41)
Catégorie F	32 902	159
Catégorie I	1 771 616	233 559
Catégorie O	44 867	776
	<u>1 852 942</u>	<u>234 453</u>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Catégorie A	19 000	37 510
Catégorie F	641 510	58 918
Catégorie I	1 250 000	16 237 500
Catégorie O	1 607 271	76 289
	<u>3 517 781</u>	<u>16 410 217</u>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie A	4 826	765
Catégorie F	53 200	1 195
Catégorie I	1 541 650	331 321
Catégorie O	125 574	764
	<u>1 725 250</u>	<u>334 045</u>
Rachat de parts rachetables		
Catégorie A	-	-
Catégorie F	(102 623)	(99)
Catégorie I	(2 170 000)	-
Catégorie O	(69 435)	(38 789)
	<u>(2 342 058)</u>	<u>(38 888)</u>
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>	<u>2 900 973</u>	<u>16 705 374</u>
<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Revenu de placement net		
Catégorie A	(5 353)	(765)
Catégorie F	(54 277)	(1 195)
Catégorie I	(1 541 650)	(331 321)
Catégorie O	(125 574)	(764)
	<u>(1 726 854)</u>	<u>(334 045)</u>

	2024 \$	2023 \$
<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>3 027 061</u>	<u>16 605 782</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>		
Catégorie A	59 499	37 469
Catégorie F	629 690	58 978
Catégorie I	17 322 675	16 471 059
Catégorie O	1 620 979	38 276
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période</b>	<u>19 632 843</u>	<u>16 605 782</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023

	2024 \$	2023 \$		2024 \$	2023 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			<b>Éléments classés dans les activités d'exploitation :</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 852 942	234 453	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	850 139	401 062
Ajustements au titre des éléments suivants :			Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	3 384	-
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(38 620)	3 301	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(57 126)	(18 906)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	5 584	21 307	Dividendes payés	(2 942)	-
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des contrats à terme normalisés	(90 978)	54 710			
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	4 580	(27 220)			
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	2 800	(74 386)			
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(700)	-			
Augmentation (diminution) des intérêts et autres montants à payer	27 380	3 971			
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	74 845	7 915			
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(61 226 412)	(28 853 571)			
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	61 186 138	14 798 112			
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>1 797 559</b>	<b>(13 831 408)</b>			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(1 604)	-			
Produit de l'émission de parts rachetables	3 510 288	16 371 428			
Montants versés au rachat de parts rachetables	(2 340 808)	(99)			
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>1 167 876</b>	<b>16 371 329</b>			
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	38 620	(3 301)			
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	2 965 435	2 539 921			
Trésorerie à l'ouverture de la période	2 536 620	-			
<b>Trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>5 540 675</b>	<b>2 536 620</b>			
<b>Trésorerie</b>	<b>5 540 675</b>	<b>2 536 620</b>			
<b>Découvert</b>	<b>-</b>	<b>-</b>			
<b>Trésorerie nette (découvert)</b>	<b>5 540 675</b>	<b>2 536 620</b>			

*Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 1 250 \$ (38 789 \$ en 2023)  
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Mon-naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon-naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>POSITIONS ACHETEUR (97,1 %)</b>									
<b>Titres de créance canadiens (71,9 %)</b>									
<b>Billets à court terme (71,9 %)</b>									
CAD	4 750 000	Bon du Trésor du Canada, 3,582 %, 15-01-25	4 711 620	4 711 620	34	Baker Hughes Co.	1 669	2 006	
CAD	4 750 000	Bon du Trésor du Canada, 3,489 %, 27-02-25	4 705 920	4 705 920	32	BankUnited Inc.	1 633	1 757	
CAD	4 750 000	Bon du Trésor du Canada, 3,131 %, 27-03-25	4 710 005	4 710 005	20	Banner Corp.	1 645	1 921	
			14 127 545	14 127 545	27	Benchmark Electronics Inc.	1 619	1 763	
			<b>14 127 545</b>	<b>14 127 545</b>	12	Best Buy Co Inc.	1 627	1 481	
					19	Black Hills Corp.	1 557	1 599	
					18	H&R Block Inc.	1 549	1 368	
					9	Boise Cascade Co.	1 730	1 539	
					35	BorgWarner Inc.	1 611	1 600	
					34	Box Inc.	1 510	1 545	
					24	Bread Financial Holdings Inc.	1 731	2 108	
					16	Brinker International Inc.	1 664	3 044	
					23	Bristol-Myers Squibb Co.	1 534	1 871	
					61	Broadstone Net Lease Inc.	1 557	1 391	
					11	Cabot Corp.	1 631	1 445	
					2	CACI International Inc.	1 321	1 162	
					16	Cal-Maine Foods Inc.	1 562	2 368	
					9	Camden Property Trust	1 544	1 502	
					10	Cardinal Health Inc.	1 510	1 701	
					38	CareDx Inc.	1 541	1 170	
					37	CareTrust REIT Inc.	1 537	1 439	
					40	Cargurus Inc.	1 669	2 102	
					3	Carlisle Cos Inc.	1 766	1 591	
					55	Catalyst Pharmaceuticals Inc.	1 577	1 651	
					3	Cavco Industries Inc.	1 766	1 925	
					10	CBRE Group Inc.	1 647	1 888	
					5	Cencora Inc.	1 542	1 616	
					15	Centene Corp.	1 552	1 307	
					14	CF Industries Holdings Inc.	1 586	1 718	
					11	CH Robinson Worldwide Inc.	1 535	1 635	
					31	Cheesecake Factory Inc.	1 625	2 115	
					8	Chord Energy Corp.	1 496	1 345	
					3	Cigna Group	1 449	1 191	
					8	Cirrus Logic Inc.	1 361	1 146	
					23	Cisco Systems Inc.	1 603	1 958	
					38	Clear Secure, Inc.	1 692	1 456	
					23	CNA Financial Corp.	1 566	1 600	
					15	Cognizant Technology Solutions Corp.	1 536	1 659	
					31	Collegium Pharmaceutical Inc.	1 623	1 277	
					48	Columbia Banking System Inc.	1 704	1 865	
					3	Comfort Systems USA Inc.	1 492	1 830	
					18	Commerce Bancshares Inc.	1 549	1 613	
					23	Commercial Metals Co.	1 668	1 641	
					20	Community Financial System Inc.	1 619	1 774	
					8	CommVault Systems Inc.	1 651	1 736	
					35	Conagra Brands Inc.	1 540	1 397	
					17	Concentrix Corp.	1 491	1 058	
					12	CONSOL Energy Inc.	1 574	1 841	
					38	COPT Defense Properties	1 568	1 691	
					32	Corcept Therapeutics Inc.	1 863	2 319	
					7	CRA International Inc.	1 590	1 885	
					108	Crescent Energy Co.	1 687	2 269	
<b>Actions mondiales (3,0 %)</b>									
<b>Actions américaines (2,7 %)</b>									
	19	1st Source Corp.	1 571	1 595					
	9	3M Co.	1 632	1 671					
	6	AbbVie Inc.	1 569	1 533					
	8	Abercrombie & Fitch Co.	1 525	1 720					
	23	ABM Industries Inc.	1 606	1 693					
	24	ACI Worldwide Inc.	1 601	1 792					
	4	Acuity Brands Inc.	1 462	1 681					
	104	AdaptHealth Corp.	1 634	1 424					
	9	Addus HomeCare Corp.	1 641	1 623					
	98	Adeia Inc.	1 661	1 970					
	64	ADMA Biologics Inc.	1 665	1 579					
	16	Adtalem Global Education Inc.	1 618	2 091					
	8	Agilent Technologies Inc.	1 540	1 546					
	12	Akamai Technologies Inc.	1 611	1 651					
	57	Alexander & Baldwin Inc.	1 537	1 454					
	13	Allison Transmission Holdings Inc.	1 589	2 020					
	6	Alpha Metallurgical Resources Inc.	1 683	1 727					
	21	Altria Group Inc.	1 435	1 579					
	8	Amentum Holdings Inc.	269	242					
	11	American Electric Power Co Inc.	1 528	1 459					
	43	American Assets Trust Inc.	1 578	1 624					
	58	American Eagle Outfitters Inc.	1 584	1 391					
	13	American Woodmark Corp.	1 663	1 487					
	19	Ameris Bancorp	1 664	1 710					
	133	Amneal Pharmaceuticals Inc.	1 590	1 515					
	24	Amphastar Pharmaceuticals Inc.	1 610	1 282					
	24	Andersons Inc.	1 618	1 399					
	20	ANI Pharmaceuticals Inc.	1 662	1 590					
	18	Apogee Enterprises Inc.	1 673	1 849					
	11	AppLovin Corp.	1 856	5 125					
	13	Argan Inc.	1 630	2 562					
	52	AT&T Inc.	1 515	1 703					
	48	Avanos Medical Inc.	1 595	1 099					
	30	Avista Corp.	1 564	1 580					
	23	Avnet Inc.	1 625	1 731					
	15	AZZ Inc.	1 670	1 767					

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	9	Crocs Inc.	1 730	1 418		23	Hancock Whitney Corp.	1 621	1 810
	24	CSG Systems International Inc.	1 566	1 764		30	Harmony Biosciences Holdings Inc.	1 588	1 485
	4	Cummins Inc.	1 654	2 005		3	HCA Healthcare Inc.	1 635	1 295
	133	DiamondRock Hospitality Co.	1 613	1 727		119	Helix Energy Solutions Group Inc.	1 676	1 595
	95	DNOW Inc.	1 665	1 778		35	Highwoods Properties Inc.	1 584	1 539
	20	DocuSign Inc.	1 581	2 587		22	HNI Corp.	1 588	1 594
	16	Dolby Laboratories Inc.	1 563	1 797		14	Hologic Inc.	1 563	1 452
	10	Dorman Products Inc.	1 583	1 863		42	Home BancShares Inc.	1 590	1 709
	10	Duke Energy Corp.	1 558	1 550		34	HP Inc.	1 619	1 596
	14	East West Bancorp Inc.	1 572	1 928		4	Huntington Ingalls Industries Inc.	1 471	1 087
	11	Eastman Chemical Co.	1 602	1 445		11	Huron Consulting Group Inc.	1 616	1 966
	13	Edison International	1 499	1 493		9	Illumina Inc.	1 651	1 730
	2	Elevance Health Inc.	1 460	1 061		18	Incyte Corp.	1 608	1 788
	3	EMCOR Group Inc.	1 700	1 958		8	Ingredion Inc.	1 474	1 583
	24	Employers Holdings Inc.	1 559	1 768		9	Innovative Industrial Properties Inc.	1 664	863
	32	Enact Holdings Inc.	1 606	1 490		57	Innoviva Inc.	1 521	1 422
	15	Enova International Inc.	1 734	2 068		8	InterDigital Inc.	1 475	2 229
	7	Ensign Group Inc.	1 441	1 338		62	Interface Inc.	1 588	2 171
	18	Entergy Corp.	1 556	1 963		37	Interpublic Group of Cos Inc.	1 567	1 491
	10	EOG Resources Inc.	1 707	1 763		5	International Business Machines Corp.	1 441	1 581
	13	ePlus Inc.	1 744	1 381		5	IQVIA Holdings Inc.	1 664	1 413
	55	Equity Commonwealth	1 521	140		14	Jackson Financial Inc.	1 721	1 753
	35	Essential Properties Realty Trust Inc.	1 593	1 575		8	Jacobs Solutions Inc.	1 345	1 537
	19	Evergy Inc.	1 575	1 682		7	Johnson & Johnson	1 565	1 456
	11	Everus Construction Group Inc.	724	1 040		4	Jones Lang LaSalle Inc.	1 436	1 456
	43	Exelixis Inc.	1 559	2 059		14	KB Home	1 689	1 323
	31	ExlService Holdings Inc.	1 524	1 979		10	Kirby Corp.	1 719	1 522
	9	Expedia Group Inc.	1 758	2 412		16	Korn Ferry	1 626	1 552
	10	Exxon Mobil Corp.	1 577	1 547		32	Kraft Heinz Co.	1 524	1 413
	5	F5 Inc.	1 475	1 808		20	Kroger Co.	1 501	1 759
	5	Fabrinet	1 587	1 581		29	Kulicke & Soffa Industries Inc.	1 672	1 946
	4	FedEx Corp.	1 648	1 618		5	L3Harris Technologies Inc.	1 560	1 512
	44	First Busey Corp.	1 615	1 492		28	La-Z-Boy Inc.	1 650	1 755
	46	First Financial Bancorp	1 615	1 778		74	Laureate Education Inc.	1 681	1 947
	6	Fiserv Inc.	1 444	1 773		7	Leidos Holdings Inc.	1 470	1 450
	24	Flowserve Corp.	1 548	1 985		13	LeMaitre Vascular Inc.	1 577	1 723
	25	Fluor Corp.	1 584	1 773		59	Liberty Energy Inc.	1 676	1 688
	15	Fortinet Inc.	1 536	2 038		11	Ligand Pharmaceuticals Inc.	1 577	1 695
	29	Fox Corp.	1 602	2 026		2	Lockheed Martin Corp.	1 533	1 398
	17	G-III Apparel Group Ltd.	740	798		30	LTC Properties Inc.	1 487	1 491
	4	General Dynamics Corp.	1 653	1 516		7	M/I Homes Inc.	1 617	1 338
	24	General Motors Co.	1 606	1 839		48	Magnolia Oil & Gas Corp.	1 675	1 614
	29	German American Bancorp Inc.	1 578	1 678		9	Matson Inc.	1 665	1 745
	35	Getty Realty Corp.	1 513	1 517		61	Mattel Inc.	1 619	1 555
	17	Gibraltar Industries Inc.	1 687	1 440		13	Maximus Inc.	1 566	1 396
	14	Gilead Sciences Inc.	1 596	1 860		44	MDU Resources Group Inc.	851	1 140
	35	Global Industrial Co.	1 590	1 248		19	Mercury General Corp.	1 540	1 817
	2	Graham Holdings Co.	2 168	2 508		46	MGIC Investment Corp.	1 597	1 569
	8	Grand Canyon Education Inc.	1 542	1 885		7	Mohawk Industries Inc.	1 498	1 199
	15	Granite Construction Inc.	1 615	1 892		21	Molson Coors Beverage Co.	1 575	1 731
	3	Group 1 Automotive Inc.	1 583	1 819		15	Monarch Casino & Resort Inc.	1 565	1 702
	19	Halozyme Therapeutics Inc.	1 553	1 306					

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	16	Mueller Industries Inc.	1 564	1 826		7	Quest Diagnostics Inc.	1 485	1 519
	57	Mueller Water Products Inc.	1 610	1 845		59	QuinStreet Inc.	1 612	1 958
	33	Murphy Oil Corp.	1 607	1 436		33	Radian Group Inc.	1 585	1 505
	43	Myriad Genetics Inc.	1 640	848		1	Regeneron Pharmaceuticals Inc.	1 580	1 024
	19	National Fuel Gas Co.	1 561	1 658		51	Regions Financial Corp.	1 609	1 725
	13	National Health Investors Inc.	1 488	1 296		61	Resideo Technologies Inc.	1 606	2 022
	10	NetApp Inc.	1 638	1 669		40	RingCentral Inc.	1 661	2 014
	58	NetScout Systems Inc.	1 652	1 807		196	RPC Inc.	1 730	1 674
	9	Neurocrine Biosciences Inc.	1 491	1 767		9	RTX Corp.	1 444	1 498
	21	New York Times Co.	1 570	1 572		23	Rush Enterprises Inc.	1 632	1 812
	76	Newmark Group Inc.	1 568	1 400		8	Ryder System Inc.	1 595	1 805
	28	NMI Holdings Inc.	1 580	1 480		27	S&T Bancorp Inc.	1 608	1 484
	33	Northern Oil & Gas Inc.	1 660	1 764		61	Sabra Health Care REIT Inc.	1 523	1 519
	86	Northwest Bancshares Inc.	1 602	1 631		17	Sanmina Corp.	1 598	1 850
	29	Northwest Natural Holding Co.	1 579	1 650		25	ScanSource Inc.	1 648	1 706
	49	Oceaneering International Inc.	1 695	1 838		107	Select Water Solutions Inc.	1 635	2 037
	26	OFG Bancorp	1 601	1 582		17	Skechers USA Inc.	1 597	1 644
	33	Old Republic International Corp.	1 587	1 718		15	SkyWest Inc.	1 653	2 160
	11	Omnicom Group Inc.	1 556	1 361		29	SM Energy Co.	1 638	1 617
	55	Organon & Co.	1 479	1 180		4	Snap-on Inc.	1 544	1 953
	12	Oshkosh Corp.	1 672	1 641		91	SolarWinds Corp.	1 587	1 865
	15	Otter Tail Corp.	1 621	1 593		21	Sonoco Products Co.	1 572	1 475
	13	Oxford Industries Inc.	1 546	1 473		17	Spire Inc.	1 530	1 658
	12	PACCAR Inc.	1 601	1 795		11	Sprouts Farmers Market Inc.	1 567	2 010
	5	Packaging Corp. of America	1 451	1 619		15	SS&C Technologies Holdings Inc.	1 548	1 635
	12	Palomar Holdings Inc.	1 567	1 822		84	Steelcase Inc.	1 493	1 428
	16	PayPal Holdings Inc.	1 664	1 964		22	StepStone Group Inc.	1 681	1 831
	16	PC Connection Inc.	1 629	1 594		14	StoneX Group Inc.	1 584	1 973
	106	Peabody Energy Corp.	3 261	3 192		14	Stride Inc.	1 578	2 093
	17	Pegasystems Inc.	1 546	2 279		36	Supernus Pharmaceuticals Inc.	1 559	1 872
	52	Perdoceo Education Corp.	1 557	1 980		15	Sylvamo Corp.	1 655	1 705
	9	Philip Morris International Inc.	1 465	1 558		14	State Street Corp.	1 685	1 976
	49	Photronics Inc.	1 601	1 660		8	Target Corp.	1 698	1 555
	116	Piedmont Office Realty Trust Inc.	1 582	1 527		17	Taylor Morrison Home Corp.	1 639	1 497
	27	Pilgrim's Pride Corp.	1 551	1 763		10	TD SYNEX Corp.	1 598	1 687
	169	Pitney Bowes Inc.	1 644	1 760		7	Tenet Healthcare Corp.	1 557	1 271
	9	Plexus Corp.	1 586	2 025		12	Tennant Co.	1 520	1 407
	24	Portland General Electric Co.	1 558	1 506		7	Texas Roadhouse Inc.	1 600	1 816
	7	Powell Industries Inc.	1 764	2 231		13	Textron Inc.	1 562	1 430
	57	Premier Inc.	1 596	1 738		8	Toll Brothers Inc.	1 653	1 449
	15	Prestige Consumer Healthcare Inc.	1 495	1 685		26	Tri Pointe Homes Inc.	1 605	1 356
	13	PriceSmart Inc.	1 593	1 723		48	Tutor Perini Corp.	1 665	1 671
	21	Primoris Services Corp.	1 683	2 307		19	Twilio Inc.	1 608	2 953
	60	Privia Health Group Inc.	1 584	1 687		18	Tyson Foods Inc.	1 505	1 487
	20	Progress Software Corp.	1 569	1 874		10	UFP Industries Inc.	1 781	1 620
	48	Progyny Inc.	1 132	1 191		4	UFP Technologies Inc.	1 882	1 407
	25	Protagonist Therapeutics Inc.	1 573	1 388		48	UGI Corp.	1 592	1 949
	8	PulteGroup Inc.	1 556	1 253		56	UMH Properties Inc.	1 498	1 521
	15	QCR Holdings Inc.	1 565	1 740		31	United Bankshares Inc.	1 603	1 674
	42	Quanex Building Products Corp.	1 612	1 464		214	Uniti Group Inc.	1 543	1 693
						5	Universal Health Services Inc.	1 600	1 290
						32	Urban Outfitters Inc.	1 628	2 526



# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Options (0,0 %)</b>				
		Total – options vendues – se reporter à l'annexe A	(8 538)	(1 438)
		Coûts de transactions	(22)	-
		<b>Total – positions vendeur</b>	<b>(4 820 991)</b>	<b>(4 959 365)</b>
<b>Contrats à terme normalisés (0,1 %)</b>				
		Total – contrats à terme normalisés – se reporter à l'annexe B		21 431
<b>Contrats de change à terme (-0,1 %)</b>				
		Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe C		(28 301)
		<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (71,8 %)</b>	<b>14 068 857</b>	<b>14 105 110</b>
		Autres actifs, moins les passifs (28,2 %)		5 527 733
		<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)</b>		<b>19 632 843</b>

\* Monnaie d'origine du titre de créance

## ANNEXE A

### OPTIONS (0,0 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
Contrats à terme normalisés sur l'argent	Option d'achat	4	37 \$	Février 2025	14 460	2 387
					14 460	2 387
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut	Option de vente	4	67 \$	Janvier 2025	7 640	1 208
					7 640	1 208
<b>Total des options achetées</b>					<b>22 100</b>	<b>3 595</b>
Contrats à terme normalisés sur l'argent	Option d'achat – position vendeur	(4)	41 \$	Février 2025	(6 732)	(1 093)
					(6 732)	(1 093)
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut	Option de vente – position vendeur	(4)	61 \$	Janvier 2025	(1 806)	(345)
					(1 806)	(345)
<b>Total des options vendues</b>					<b>(8 538)</b>	<b>(1 438)</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## ANNEXE B

### CONTRATS À TERME NORMALISÉS (0,1 %)

Émetteur	Nombre de contrats	Juste valeur \$	Valeur contractuelle \$	Gain (perte) latent \$
Contrats à terme normalisés sur le cacao, juillet 2025	3	449 624	333 899	115 725
Contrats à terme normalisés sur le café, cat. C, mars 2025	3	517 348	455 218	62 130
Contrats à terme normalisés sur le yen japonais, mars 2025	(6)	(691 415)	(719 136)	27 721
Contrats à terme normalisés sur le maïs, mars 2025	16	527 532	502 831	24 701
Contrat à terme normalisé sur gilts à long terme, mars 2025	(4)	(665 796)	(687 194)	21 398
Contrats à terme normalisés sur les bovins sur pieds, juin 2025	5	545 437	527 531	17 906
Contrats à terme normalisés sur l'euro, mars 2025	(4)	(747 037)	(760 369)	13 332
Contrats à terme normalisés sur la livre sterling, mars 2025	(6)	(674 318)	(686 291)	11 973
Contrats à terme normalisés sur les émissions, ECX, décembre 2025	2	217 431	206 321	11 110
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans, mars 2025	(4)	(625 617)	(636 224)	10 607
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 5 ans, mars 2025	(5)	(764 437)	(770 673)	6 236
Contrats à terme normalisés sur l'essence, février 2025	1	122 567	117 439	5 128
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel, mars 2025	1	44 153	39 673	4 480
Contrats à terme normalisés sur le porc maigre, juin 2025	8	456 427	452 040	4 387
Contrats à terme normalisés sur le gazole, IPE, mars 2025	2	197 896	194 013	3 883
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut léger, février 2025	2	204 944	201 631	3 313
Contrats à terme normalisés sur le gaz naturel, janvier 2025	1	52 250	48 957	3 293
Contrats à terme normalisés sur le diesel à très faible teneur en soufre de New York Harbour, février 2025	1	138 592	136 325	2 267
				<u>349 590</u>
Contrats à terme normalisés sur le pétrole brut Brent, janvier 2025	2	214 695	214 876	(181)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Canada à 10 ans, MTL, mars 2025	(3)	(367 830)	(366 510)	(1 320)
Contrats à terme normalisés sur l'aluminium, mars 2025	2	183 728	186 150	(2 422)
Contrats à terme normalisés sur les émissions, UKA, décembre 2025	1	64 807	67 491	(2 684)
Contrats à terme normalisés sur le platine, avril 2025	1	65 474	68 782	(3 308)
Contrats à terme normalisés sur le palladium, mars 2025	1	130 847	134 327	(3 480)
Contrats à terme normalisés sur le canola, mars 2025	15	184 770	188 790	(4 020)
Contrats à terme normalisés sur le nickel, mars 2025	2	264 111	273 243	(9 132)
Contrats à terme normalisés sur le coton no 2, mars 2025	3	147 559	157 396	(9 837)
Contrats à terme normalisés sur le plomb, mars 2025	3	210 136	223 363	(13 227)
Contrats à terme normalisés sur le blé, KCBT, juillet 2025	6	248 521	263 779	(15 258)
Contrat à terme normalisé sur le cuivre, HG, mars 2025	1	144 773	160 144	(15 371)
Contrats à terme normalisés sur l'huile de soja, mars 2025	5	174 137	192 578	(18 441)
Contrats à terme normalisés sur le soja, mars 2025	7	508 655	528 286	(19 631)
Contrats à terme normalisés sur le sucre no 11, juin 2025	6	169 132	190 298	(21 166)
Contrats à terme normalisés sur le blé, mars 2025	6	237 950	264 952	(27 002)
Contrats à terme normalisés sur le zinc, mars 2025	7	750 107	785 598	(35 491)
Contrats à terme normalisés sur l'or 100 oz, juin 2025	13	5 033 312	5 159 500	(126 188)
				<u>(328 159)</u>
<b>Gain (perte) latent sur les contrats à terme normalisés</b>				<b><u>21 431</u></b>

## ANNEXE C

### CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,1 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
241 000 USD	336 330 CAD	0,71656	13-02-25	9 668	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b><u>9 668</u></b>		
28 740 CAD	16 000 GBP	1,79623	06-02-25	(30)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
1 160 834 CAD	835 000 USD	1,39022	13-02-25	(37 939)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b><u>(37 969)</u></b>		
<b>Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b><u>(28 301)</u></b>		

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS

Au 31 décembre 2024

### 1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	576 371	-	-	576 371
Billets à court terme – position acheteur	-	14 127 545	-	14 127 545
Obligations – position acheteur	-	4 363 834	-	4 363 834
Options – position acheteur	3 595	-	-	3 595
Contrats à terme – position acheteur	-	9 668	-	9 668
Contrats à terme normalisés – position acheteur	349 590	-	-	349 590
Fonds négociés en bourse – position vendeur	(466 193)	-	-	(466 193)
Obligations – position vendeur	-	(4 491 734)	-	(4 491 734)
Options – position vendeur	(1 438)	-	-	(1 438)
Contrats à terme – position vendeur	-	(37 969)	-	(37 969)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(328 159)	-	-	(328 159)
<b>Total</b>	<b>133 766</b>	<b>13 971 344</b>	<b>-</b>	<b>14 105 110</b>

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Billets à court terme – position acheteur	-	14 067 885	-	14 067 885
Obligations – position acheteur	-	658 905	-	658 905
Options – position acheteur	2 690	-	-	2 690
Contrats à terme – position acheteur	-	19 927	-	19 927
Contrats à terme normalisés – position acheteur	196 443	-	-	196 443
Obligations – position vendeur	-	(681 354)	-	(681 354)
Options – position vendeur	(488)	-	-	(488)
Contrats à terme – position vendeur	-	(8 365)	-	(8 365)
Contrats à terme normalisés – position vendeur	(276 201)	-	-	(276 201)
<b>Total</b>	<b>(77 556)</b>	<b>14 056 998</b>	<b>-</b>	<b>13 979 442</b>

### 2. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	
<b>31 décembre 2024</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	9 668	(9 668)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(37 969)	9 668	-	(28 301)
<b>31 décembre 2023</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	19 927	(8 365)	-	11 562
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(8 365)	8 365	-	-

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 3. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice S&P GSCI Canadian Dollar Hedged Index (rendement total) avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 517 096 \$ (403 092 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### 4. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations de taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2024 et 2023 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2024	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	958 889	110 178	(854 291)	214 776	1,1 %
Euro	23 641	-	-	23 641	0,1 %
Livre sterling	32 610	-	(28 819)	3 791	0,0 %
<b>Exposition nette</b>	<b>1 015 140</b>	<b>110 178</b>	<b>(883 110)</b>	<b>242 208</b>	<b>1,2 %</b>

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	237 443	-	(200 427)	37 016	0,2 %
Euro	17 926	-	-	17 926	0,1 %
Livre sterling	5 621	-	(26 895)	(21 274)	-0,1 %
<b>Exposition nette</b>	<b>260 990</b>	<b>-</b>	<b>(227 322)</b>	<b>33 668</b>	<b>0,2 %</b>

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 12 110 \$ (1 683 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### 5. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 62 551 \$ (13 112 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2024 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	14 127 545	-	14 127 545
De 3 à 5 ans	4 363 834	(4 491 734)	(127 900)
<b>Total</b>	<b>18 491 379</b>	<b>(4 491 734)</b>	<b>13 999 645</b>

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	14 067 885	-	14 067 885
De 3 à 5 ans	658 905	(681 354)	(22 449)
<b>Total</b>	<b>14 726 790</b>	<b>(681 354)</b>	<b>14 045 436</b>

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 6. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2024				31 décembre 2023			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Positions vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Positions vendeur
AAA	71,2 %	94,1 %	-22,9 %	AAA	84,6 %	88,7 %	-4,1 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant : 1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

### 7. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2024 et 2023.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>	<b>98,9 %</b>	<b>90,0 %</b>
<b>Actions mondiales</b>	<b>3,0 %</b>	<b>0,0 %</b>
États-Unis	2,7 %	0,0 %
Titres internationaux	0,3 %	0,0 %
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>71,9 %</b>	<b>84,7 %</b>
Titres de créance à court terme	71,9 %	84,7 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>22,2 %</b>	<b>4,0 %</b>
Obligations des États-Unis	22,2 %	4,0 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>1,8 %</b>	<b>1,3 %</b>
<b>POSITIONS VENDEUR</b>	<b>-27,1 %</b>	<b>-5,8 %</b>
<b>Actions mondiales</b>	<b>-2,4 %</b>	<b>0,0 %</b>
Équivalents indiciaires internationaux	-2,4 %	0,0 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>-22,9 %</b>	<b>-4,1 %</b>
Obligations des États-Unis	-22,9 %	-4,1 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-1,8 %</b>	<b>-1,7 %</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 8. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2024 Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Plus de 3 mois \$	Total \$
Positions vendeur	4 957 927	-	-	4 957 927
Charges à payer et autres montants à payer	-	114 111	-	114 111
Passifs dérivés	367 566	-	-	367 566

31 décembre 2023 Passifs financiers	À vue \$	Moins de 3 mois \$	Plus de 3 mois \$	Total \$
Positions vendeur	681 354	-	-	681 354
Charges à payer et autres montants à payer	-	11 886	-	11 886
Passifs dérivés	285 054	-	-	285 054

### 9. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023

	2024				2023			
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie O	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie O
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	3 829	5 982	1 658 684	3 826	-	-	-	-
Parts émises	1 834	62 490	117 949	152 089	3 751	5 871	1 625 319	7 500
Parts réinvesties	502	5 453	154 949	12 600	78	121	33 365	76
Parts rachetées	-	(9 646)	(200 626)	(6 519)	-	(10)	-	(3 750)
<b>Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice</b>	<b>6 165</b>	<b>64 279</b>	<b>1 730 956</b>	<b>161 996</b>	<b>3 829</b>	<b>5 982</b>	<b>1 658 684</b>	<b>3 826</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice</b>	<b>5 171</b>	<b>39 999</b>	<b>1 559 096</b>	<b>55 919</b>	<b>3 751</b>	<b>4 412</b>	<b>1 480 329</b>	<b>3 750</b>

### 10. COMMISSIONS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et la période du 26 avril 2023 (début des activités) au 31 décembre 2023 (en milliers de dollars)

	2024	2023
Commissions de courtage	32	17
Accords de paiement indirect	-	-

### 11. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	13	13
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-	-

### 12. EFFET DE LEVIER

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 77,89 % (2,79 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) et 134,50 % (118,37 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) de la valeur liquidative. Au 31 décembre 2024, elle s'élevait à 109,98 % (76,44 % au 31 décembre 2023) de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de positions vendeur sur actions et sur titres à revenu fixe.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée et mise à jour les 26 juin 2019, 7 juillet 2020, 17 août 2020, 8 juillet 2021, 20 avril 2022, 28 octobre 2022 et 26 avril 2023) (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 26 avril 2023. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 mars 2025.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, I et O.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Les parts de catégorie O sont offertes uniquement aux investisseurs qui détiennent un compte géré de façon discrétionnaire par le gestionnaire, et effectuent le placement initial minimal et le placement minimal subséquent requis que le gestionnaire établit à l'occasion.

Au 31 décembre 2024, le Fonds comptait quatre catégories de parts : A, F, I et O. À cette même date, le gestionnaire détenait 4 206 parts de catégorie A, 4204 parts de catégorie F, 4 203 parts de catégorie I et 3 497 parts de catégorie O du Fonds (3 829 parts de catégorie A, 3 827 parts de catégorie F, 3 827 parts de catégorie I et 3 826 parts de catégorie O au 31 décembre 2023).

Le Fonds alternatif fortifié d'occasions liées à l'inflation Picton Mahoney a pour objectif d'offrir une exposition à un portefeuille géré activement, diversifié, composé d'actifs liés à l'inflation et qui devrait réaliser des rendements positifs en période de hausse de l'inflation. Il investit à l'échelle mondiale dans des catégories d'actifs (principalement les produits de base et les titres à revenu fixe) qui bénéficient de la hausse de l'inflation et il utilise des stratégies de gestion du risque pour ajuster activement son portefeuille. Son portefeuille comprend des positions en compte ou à découvert sur des actions et des titres à revenu fixe (y compris des titres à rendement élevé, des titres de sociétés en difficulté, des prêts à taux variable, des prêts de premier rang et des prêts non garantis), ainsi que des dérivés, comme les options, les contrats à terme normalisés et de gré à gré, les swaps, les dérivés sur marchandises et les dérivés sur la volatilité, des devises, des titres de fonds communs de placement et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Il peut également contracter des emprunts à des fins de placement.

Le Fonds est réputé être un « fonds alternatif » puisqu'il a obtenu une dispense de l'application du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 ») lui permettant de recourir à des stratégies qui sont généralement interdites aux organismes de placement collectif traditionnels,

notamment la possibilité d'emprunter, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, de l'argent pour l'affecter à des placements, de vendre, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, des titres à découvert (le niveau combiné d'emprunt d'argent et de vente à découvert est plafonné à un total de 50 %) et d'employer un effet de levier jusqu'à concurrence de 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

### 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après.

#### a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs et passifs financiers (y compris les instruments dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### b) Classement

##### i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

#### c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

### d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances. Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation

pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

### *Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer*

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

### e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

### f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale. Les intérêts et coûts d'emprunt et les charges de dividendes sur les ventes à découvert sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés.

Les distributions provenant de fiducies de placement et de fonds sous-jacents sont comptabilisées à titre de revenus de dividendes, d'intérêts à distribuer, de gains (pertes) nets réalisés sur les placements hors dérivés ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. En raison de la nature de ces placements, il est possible que les répartitions réelles ne soient pas conformes à ces informations. Les distributions provenant des fiducies de revenu et des fonds sous-jacents qui sont traitées comme un remboursement de capital aux fins de l'impôt réduisent le coût moyen des titres des fiducies de revenu et des fonds sous-jacents.

### g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, I, et O. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

### h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

### i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

### j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

### k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

### l) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

### m) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2024 et 2023, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

### n) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit

pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

### o) Normes comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 Présentation des états financiers. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

## 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

*Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds peut considérer comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

## 4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

### Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

### Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie.

### Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds.

### Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus

par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2024 et 2023, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

### Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

### Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

### Risque d'effet de levier :

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions acheteur sans effet de levier. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transaction et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions acheteur du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés spécifiques, à l'exception des positions en dérivés spécifiques utilisées à des fins de couverture, ne doit

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ D'OCCASIONS LIÉES À L'INFLATION PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

### Risque géopolitique :

Des événements imprévisibles comme les opérations militaires, le terrorisme, les tarifs douaniers, les barrières commerciales, les catastrophes naturelles et les pandémies pourraient freiner le commerce mondial et générer de la volatilité et des inquiétudes à l'égard de la liquidité sur plusieurs marchés. Par ailleurs, de tels événements pourraient fortement perturber les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique, les marchés boursiers à l'échelle mondiale et les émetteurs dans lesquels le Fonds investit, ce qui influencerait sur la performance du Fonds.

## 5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

## 6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable. Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences de l'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

## 7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F, I, et O seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.

## 8. IMPÔTS

Le Fonds est actuellement une « fiducie d'investissement à participation unitaire » et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures.

## 9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

### Honoraires de l'auditeur

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 355 133 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 319 757 \$.

Aux 31 décembre 2024 et 2023

### 10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

#### a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A et F sont respectivement de 1,95 % et de 0,95 %. Les frais de gestion des parts de catégories I et O du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

#### Distributions sur frais de gestion

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'abaisser les frais de gestion en deçà du montant qu'il est autrement en droit de percevoir pour les porteurs de parts qui détiennent, sur une période donnée, un nombre minimum de parts ou qui satisfont à d'autres critères qu'il détermine de temps à autre. Dans une telle situation, un montant correspondant à l'écart entre les frais de gestion habituellement perçus et les frais réduits payables par le Fonds sera versé régulièrement par le Fonds aux porteurs de parts concernés, à titre de distributions sur frais de gestion. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin aux frais de gestion, ou de les modifier.

#### b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard des parts de catégories A, F et O. La rémunération au rendement de chaque catégorie est calculée et inscrite dans les passifs du Fonds à chaque date d'évaluation et sera payable à la fin de chaque trimestre civil.

La rémunération au rendement correspond à 20 % de l'excédent de la performance de la catégorie concernée sur la performance de l'indice des prix à la consommation, pour chacune des parts de catégories A, F et O, plus les taxes applicables. La rémunération au rendement sur chacune des parts de catégories A, F et O correspond à la valeur liquidative quotidienne de la catégorie de parts du Fonds au cours du trimestre civil, multipliée par 20 % de l'excédent du rendement total de la catégorie de parts sur le pourcentage total de hausse ou de baisse de l'indice des prix à la consommation, depuis la fin de la période pour laquelle la dernière rémunération au rendement a été versée à l'égard des parts de catégories A ou F ou O, selon le cas, plus les taxes applicables. Si, à quelque moment que ce soit, le rendement total de la catégorie de parts du Fonds est inférieur à celui de l'indice des prix à la consommation, aucune rémunération au rendement ne sera versée jusqu'à ce que le rendement total de la catégorie de parts du Fonds par rapport à celui de l'indice des prix à la consommation ait dépassé le montant du déficit, exprimé en pourcentage. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne verser aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la rémunération au rendement engagée par le Fonds s'est élevée à 9 406 \$ (59 \$ au 31 décembre 2023). À sa discrétion, le gestionnaire a renoncé à cette rémunération pour l'exercice. Le gestionnaire a renoncé à toute rémunération au rendement à l'égard du Fonds jusqu'au 30 avril 2024, et pourrait prolonger cette renonciation ou y mettre fin après cette date.

#### c) Frais et charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds. Le Fonds ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

### 11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture de l'exercice, des changements au sein des politiques et de l'administration américaines ont entraîné des modifications des accords commerciaux entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, comme il l'avait été annoncé. Les possibles modifications des accords commerciaux existants, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers et de tarifs de rétorsion, ou l'accroissement des barrières commerciales en général pourraient exacerber l'incertitude quant à l'économie et aux marchés. Si une évolution importante du marché venait à se concrétiser, elle pourrait avoir une incidence sur la performance et les placements sous-jacents du Fonds.



**THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.**



---

## PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Adresse de la société

#### **Picton Mahoney Asset Management**

33, Yonge Street, Suite 320  
Toronto (Ontario)  
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : [service@pictonmahoney.com](mailto:service@pictonmahoney.com)

[www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com)

### Auditeur

#### **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

18, York Street, Suite 2500  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 0B2

### Administration du Fonds et agent des transferts

#### **Picton Mahoney Funds**

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3